

1 décembre 1980 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. Valéry Giscard d'Estaing,
Président de la République, à son arrivée au
Conseil européen de Luxembourg, lundi 1er
décembre 1980.

La réunion du Conseil européen est importante à deux points de vue.

- D'abord, du point de vue international, puisque l'année 1980 est très riche en événements internationaux divers : crises dans le monde, crise en Afghanistan, guerre entre l'Irak et l'Iran, événements en Pologne cet été et élection d'un nouveau président aux Etats-Unis d'Amérique. Il est très important que les Neuf pays de la Communauté économique européenne `CEE` fassent apparaître la présence de l'Europe face à ces nouveaux événements ou ces nouveaux développements dans le monde. Le premier objectif de notre réunion du Conseil européen est donc de procéder à l'examen approfondi de la situation internationale et, après cet examen, de prendre et d'exprimer des positions propres à l'Europe.

- Je vois pour ma part, deux questions essentielles : première question, quel est le rôle, quelle est la place de l'Europe dans le règlement des problèmes du monde, l'Europe a-t-elle une volonté, l'Europe a-t-elle une capacité d'agir et de formuler des propositions ? Ensuite, comment l'Europe voit-elle le développement de ses relations avec les Etats-Unis d'Amérique à un moment où l'élection d'un nouveau président va se traduire nécessairement par un réexamen de la politique étrangère des Etats-Unis. Voilà donc deux sujets : rôle et place dans les affaires du monde et examen des futures relations entre l'Europe et entre les Etats-Unis.\

Le second point, c'est, bien entendu, l'examen de la situation économique et sociale dans la Communauté. Car la Communauté économique `CEE` traverse, vous le savez, une passe économique et sociale difficile avec un taux d'inflation, c'est-à-dire de hausse des prix, qui est élevé et avec depuis le milieu de l'année 1980, presque partout, un ralentissement parfois même sensible de l'activité économique et en même temps l'accroissement du nombre des demandeurs d'emplois, l'accroissement du nombre des chômeurs. La Communauté européenne peut-elle faire face à cette situation, les pays européens peuvent-ils s'aider les uns les autres en définissant des mesures concertées d'action ? C'est le deuxième point de notre ordre du jour. Sur ces points, à la fin des travaux du Conseil européen, comme c'est l'usage, je ferai le compte-rendu des conclusions auxquelles nous serons parvenus.\

QUESTION.- Est-ce qu'on peut s'attendre à une décision enfin concrète ou un pas de plus de l'Europe sur la question du Proche-Orient ?

- LE PRESIDENT.- Il y a parfois une erreur d'appréciation à cet égard. Une déclaration très précise a été faite à Venise au dernier Conseil européen. Nous avons chargé le ministre des affaires étrangères du pays qui assure la présidence, c'est-à-dire le Luxembourg, de procéder à une mission pour recueillir directement les éléments d'appréciation. Nous entendrons tout à l'heure le rapport de M. THORN. La lecture des documents dont nous disposons nous montre que le Luxembourg s'est parfaitement acquitté de cette mission. Nous avons ensuite fait établir un document, à partir des travaux de nos experts, sur les solutions pouvant être apportées aux problèmes de fond de la situation du Proche-Orient. Ce document traite des différents aspects de fond du règlement de paix au Proche-Orient. Je pense que nous allons discuter de ce document. Il ne faut pas confondre ce progrès de la réflexion, de la définition de l'attitude de l'Europe avec ce qu'on appelle parfois une initiative, c'est-à-dire un geste concernant la procédure de négociation. Nous ne parlerons pas de la procédure de négociation, mais je suis convaincu que nous progresserons sur la définition de la solution de fond de ce problème de la paix au Proche-Orient.\

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce qu'on peut qualifier d'historique la présence d'une délégation grecque ?

- LE PRESIDENT.- Oui. C'est très important. Nous l'avons souhaitée puisque c'est le 1er janvier `1981` date que la Grèce entre dans la Communauté `CEE`. Nous avons donné notre accord au président WERNER lorsqu'il est venu à Paris la semaine dernière pour dire que nous souhaitons la présence d'une délégation grecque au Conseil européen. Bien entendu, nous saluerons, la France saluera par des gestes appropriés, le 1er janvier prochain, l'entrée officielle de la Grèce dans la Communauté.\